PRÉFÈTE
DE L'INDRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Départementale des Territoires

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Châteauroux, le 17 novembre 2026

Levée des restrictions après une amélioration notable de la situation hydrologique

Après un début d'automne particulièrement sec, les conditions météorologiques ont radicalement évolué depuis le 9 novembre avec l'arrivée d'une succession de perturbations apportant des cumuls importants. Ces conditions dépressionnaires devraient se poursuivre au moins jusqu'à la fin de la semaine avec des cumuls annoncés supérieurs à 30 mm.

Ces pluies ont permis un recul notable de la sécheresse en surface : l'humidité des sols est revenue à un niveau proche des normales après avoir battu des records jusqu'en octobre et les débits des cours d'eau sont tous orientés à la hausse. La situation reste tout de même à surveiller puisqu'encore 25 % des cours d'eau dans le département sont en assec et la recharge des nappes n'a toujours pas commencé alors que les niveaux sont très bas.

Levée des mesures de restriction

Au vu de l'amélioration notable de la situation hydrologique et après consultation des membres de l'Observatoire des ressources en Eau (ORE) le 16 novembre, la préfète de l'Indre, sur proposition du directeur de la DDT 36, a décidé de lever l'ensemble des mesures de restrictions actuellement en vigueur **le mardi 17 novembre 2025 à 00h01** sur le département de l'Indre.

Afin de suivre au mieux l'évolution de la sécheresse et les mesures de restriction en vigueur dans le département, rendez-vous sur https://vigieau.gouv.fr/. Pour plus d'information, contactez la DDT à l'adresse suivante : ddt-ore@indre.gouv.fr.

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle
Tel : 02.54.29.50.57 / 50.06
Port : 06.32.94.02.23 / 06.07.08.31.19
Mél : pref-communication@indre.gouv.fr

Place de la Victoire et des Alliés – CS 80583
36019 CHÂTEAUROUX Cedex